

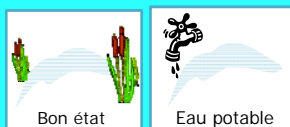
A5

Lutter à la source contre les apports de micropolluants



Type d'action :
Sensibilisation
Réglementation

Priorité 1



Objectifs visés

1. Réduire les teneurs en micropolluants dans les eaux, sédiments et poissons au regard des risques pour l'homme et l'environnement
4. Améliorer et maintenir la qualité écomorphologique, physico-chimique et biologique des rivières
9. S'assurer que les eaux du lac pompées aux captages respectent les normes d'eau potable

Maîtres d'ouvrage

Communes, Collectivités, particuliers, agriculteurs, industriels

Enjeux

Les sources de micropolluants sont multiples, diffuses et parfois mal identifiées. Il est important de lutter contre les apports de ces substances vers les milieux naturels en limitant leur utilisation à la source. Ces substances sont notamment liées à l'usage de produits phytosanitaires en milieu agricole, industriel et urbain (espaces verts et jardins), mais aussi à la consommation de médicaments ainsi que de certains produits cosmétiques et détergents, notamment.



Descriptif de l'action

Produits phytosanitaires

- Limiter leur utilisation, voire s'en passer définitivement (espaces verts, jardins, ...)



- Favoriser l'agriculture biologique
- Consommer des produits issus de l'agriculture biologique

Médicaments

- Ne pas jeter les médicaments non utilisés dans les toilettes ni les éviers mais les apporter dans les pharmacies pour leur bonne élimination
- Favoriser une utilisation raisonnée des médicaments.



Produits de consommation courante (cosmétiques, détergents, etc.)

- Utiliser des détergents naturels
- Utiliser des crèmes solaires à écran minéral
- Utiliser des peintures à l'eau
- Autant que possible, privilégier les produits ne contenant pas de substances à risque pour la santé et l'environnement
- Apporter à la déchetterie les produits chimiques dangereux non utilisés et leurs contenants (huiles de vidange, peintures, diluants, produits phytosanitaires, etc.)



Leviers

- Actions de sensibilisation et d'information à développer par la CIPEL et à relayer par ses partenaires

Indicateurs de suivi

1. Présence sur le marché de produits d'usage courant (à définir) ne présentant pas de substances problématiques pour la santé et l'environnement
2. Augmentation de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique
3. Demande du public pour le guide du jardin naturel

Rôle de la CIPEL

Recommandations, sensibilisation.